

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 33

Artikel: Le pont du diable : tradition helvétique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



LES BOUQUETINS

L valait la peine de rester une demi-journée à la fenêtre du chalet pour suivre, avec des jumelles, les évolutions de trois bouquetins sur les rochers qui surplombent le lac de Fionnay. Agréable passe-temps pour un dimanche d'été ! La présence de ces rassurants animaux avait été signalée dans le massif qui domine la station. Les promeneurs s'arrêtaient un peu partout, examinant les pentes abruptes de la montagne ou les fouillant au moyen de leurs lunettes d'approche, dans l'espoir de voir apparaître ces nouveaux habitants de l'Alpe.

Soudain, on les vit, à l'œil nu, folâtrer dans un couloir, traverser un pierrier, sauter d'un roc à l'autre. On admirait leurs bonds souples et gracieux et leur flânerie téméraire le long des virements vertigineuses. C'était un spectacle charmant et original qui reposait l'esprit lassé des distractions mondaines.

Les prouesses des détectives sur l'écran, les trucs de la science cinématographique, les prodiges de Los Angeles sont effacés par la nature.

Et mieux qu'un match de boxe ou un championnat olympique, plus fort que tous les records d'adresse, de danse ou d'extravagance, nous vîmes, à flanc de rocher, deux boucs mutins esriger de la corne comme d'enragés duel-listes. Cette exhibition sensationnelle se termina par une pirouette savante de l'un, qui fit ensuite une descente superbe, — sans parachute, — et se retrouva aussitôt sur ses pieds. Je vous assure que de telles cabrioles ne gagnent point à être reproduites « au ralenti » sur une toile !

Ces jolis quadrupèdes au manteau brun sont proches parents de la chèvre et ne ressemblent guère au chamois qui, lui, est une sorte d'antilope. Mais l'une et l'autre espèces rivalisent de grâce et de vivacité. Toutes deux sont l'ornement de nos montagnes.

De nombreuses années s'écoulèrent avant que les bouquetins redeviennent une des grandes familles de notre gibier alpestre. Ils mettent beaucoup de temps à se reproduire. Et les hivers sont parfois rudes pour eux. En attendant, il convient de féliciter les autorités qui ont pris l'initiative de réintroduire dans leur domaine primitif ces nobles bêtes, hôtes naturels de la Suisse libre et fière.

Alphonse Mex.

Au marché. — Comment, je vous donne cinq francs et vous ne m'en rendez qu'un ! Qu'est-ce qu'ils ont donc de spécial, vos légumes ?

— Dame, croyez-vous que je me sois levée à 4 h. pour rien ?

Le vantard refait. — Tout l'auditoire était suspendu à mes lèvres.

— Mon Dieu, quelle mâchoire !

Précaution inutile. — Voilà... J'étudie un canon long d'un kilomètre, dont l'obus m'enverrait dans la lune... Vous viendrez me voir partir ?

— Non, non... mais je ne manquerai pas de venir vous voir au retour...

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LAI A FEIN ET FEIN

ATSE-LE ào bet lè fein, omète dein noutra coumouna. Ein a zu prao et dão bon. Se vint atant de recor, on n'arai pas faute d'ein bailli à vaïse rein que lè demeinze de coumeniion.

L'è assein iena de fein que vu vo contâ, m'a n'è pas dâc mîmo. Vo l'arai dza prao vu sein que vo lo diesso, m'a onna raison bin espliquâite vaut mû que duve mau dete.

Doù galabentein que vegnant dâo fin fond dâi z'Allemagne l'êtant arrevâ per tsi no, affamâ à tsavon. L'avant teindu la demi-auna su lão tsemin et, po fini la dzornâ, déemandant à soupâ un bocon vè lo père Crignon, lo grandzâ à Monsu l'Assesseu.

L'ant pardieu bin ètâ regu. Crignon l'avâi bon tieu. Lè fâ setâ ti lè dôu et lão baillé dâo pan, de la soupa et iquas onna lottâie de salarda ào là. L'è cein que lè za lo mé apedanci. Pregnant de ellâo taule fortsettâie, que lo père Crignon, que lè guegnîve, fâ dinse :

— En vaitcé dâi coo. M'einlèvâi se on ne djurâi pas que reintrant dâo fin ein tâso !

Marc à Louis.

ONNA CROUIE INCENDIE

ANNA né que boulâvâ à Revire-Pantet, on avâi sounâ ào fû pé Rebattatron et la pompa lâi ètai zu, coumeint bin vo peinsâ, kâ n'i a pas ! se lo fû n'è pas trâo liein, on sè fâ pas terî l'orolhie po lâi tracî.

Quand la pompa eut coumeincé à travailî, ion dâ pompier qu'avâi sâi et que ne pouâve pas atteindre lo bon de la municipalitâ, fot lo camp on momenç po allâ bâire quartetta, et ein revegneint, lo gailla s'encoblle à tuyau que traînâvant perque bas et s'etâi lè le quattro fer ein l'ai dein la vouarga et lo pacot.

— Tè preigne pi lo commerce ! se fâ ein sè relèveint ! Mâ, assein, n'è jamé vu onn'incendie dinse iô on ne vâi pas pi bî po sè conduire !

LA MARCHANDE DE JOURNAUX

ELLÈ vit enfermée dans un kiosque pour expier, sur le tard, les imprévoyances de sa jeunesse.

Ellè a trop aimé le feuilleton jadis ; loin de la réalité courrait son imagination à la suite des héros de roman. Aujourd'hui, l'amas matériel de ses lectures préférées retranche son corps du public.

Mais le journal répare un peu, maintenant, ses torts anciens en lui amenant sa modeste clientèle, dont elle ne voit guère que les mains s'interposer entre les rangées régulières des quotidiens et le vol des illustrés épinglez au-dessus. Elle s'attendant à reconnaître sa propre main, à vingt ans, dans celle de la petite ouvrière, prompte à jeter la monnaie et à se refermer sur le papier.

Elle a appris ainsi à compter de petites som-

mes, faute d'en avoir su additionner et retenir de plus grosses.

Par bonheur, elle n'a pas appris à compter le temps, l'écoulement lent des heures monotones, dans la tiédeur de la chauffelette, douce à ses pieds, comme l'aimable souvenir remonté du passé, qui vient réchauffer, par instants, ses cheveux gris, mieux que le châle noir, contre les brumes d'hiver.

L. Landron.

LE PONT DU DIABLE

Tradition helvétique.

IA Reuss, qui coule dans un lit creusé à 60 pieds de profondeur entre les rochers coupés à pic, interceptait toute communication entre les habitants du val Conara et ceux de la vallée de Gœschenen, c'est-à-dire entre les Grisons et les gens d'Uri. Cette solution de continuité causait un tel dommage aux cantons limitrophes, qu'ils rassemblèrent leurs plus habiles architectes, et qu'à frais communs plusieurs ponts furent bâties d'une rive à l'autre, mais jamais assez solides pour qu'ils résistassent plus d'un an à la tempête, à la crue des eaux ou à la chute des avalanches. Une dernière tentative de ce genre avait été faite vers la fin du XV^e siècle, et l'hiver presque fini donnait l'espoir que cette fois le pont résisterait à toutes ces attaques, lorsqu'un matin on vint dire au bailli de Gœschenen que le passage était de nouveau intercepté.

— Il n'y aura que le diable, s'écria le bailli, qui puisse nous en bâti un.

Il n'avait pas achevé ces paroles qu'un domestique annonça messire Satan.

— Faites entrer, dit le bailli.

Le domestique se retira et fit place à un homme de 35 à 36 ans, vêtu à la manière allemande, portant un pantalon collant de couleur rouge, un juste-à-corps noir, fendu aux articulations des bras, dont les crevés laissaient voir une double couleur de feu. Sa tête était couverte d'une toque noire, coiffure à laquelle une grande plume rouge donnait, par ses ondulations, une grâce particulière. Quant à ses souliers, anticipant sur la mode, ils étaient arrondis du bout, comme ils le furent cent ans plus tard, vers le milieu du règne de Louis XII, et un grand ergot, pareil à celui d'un coq, et qui adhérât visiblement à sa jambe, paraissait destiné à lui servir d'éperon, lorsque son bon plaisir était de voyager à cheval.

Après les compliments d'usage, le bailli s'assit dans un fauteuil, et le diable dans un autre ; le bailli mit ses pieds sur les chenets, le diable posa tout bonnement les siens sur la braise.

— Eh bien ! mon brave ami, dit Satan, vous avez donc besoin de moi ?

— J'avoue, monseigneur, répondit le bailli, que votre aide ne nous serait pas inutile.

— Pour ce maudit pont, n'est-ce pas ?

— Eh, oui !

— Il vous est donc bien nécessaire ?

— Nous ne pouvons nous en passer.

— Ah ! ah ! dit Satan.

— Tenez, soyez bon diable, reprit le bailli après un moment de silence ; faites-nous en un.

— Je venais vous le proposer.

— Eh bien ! il ne s'agit donc que de s'entendre sur...

Le bailli hésita.

— Sur le prix, continua Satan, en regardant son interlocuteur avec une singulière expression de malice.

— Oui, répondit le bailli, sentant que c'était là que l'affaire allait s'embrouiller.

— Oh ! d'abord, continua Satan, en se balançant sur les pieds de derrière de son fauteuil, et en affilant ses griffes avec le canif du bailli, je serai de bonne composition sur ce point.

— Eh bien ! cela me rassure, dit le bailli ; le dernier nous a coûté soixante marcs d'or. Nous doublerons cette somme pour le nouveau ; mais c'est tout ce que nous pouvons faire.

— Ah ! quel besoin ai-je de votre or ? reprit Satan ; j'en fais quand je veux. Tenez.

Il prit un charbon tout rouge au milieu du feu, comme il eût pris une praline dans une bonbonnière.

— Tendez la main, dit-il au bailli.

Le bailli hésitait.

— N'ayez pas peur, continua Satan.

Et lui mit entre les doigts un lingot de l'or le plus pur, et aussi froid que s'il fût sorti de la mine. Le bailli le tourna et retourna en tous sens, puis, il voulut le lui rendre.

— Non, non, gardez, reprit Satan, en passant d'un air suffisant une de ses jambes sur l'autre, c'est un cadeau que je vous fais.

— Je comprends, dit le bailli, en mettant le lingot dans son escarcelle, que si l'or ne vous coûte pas plus de peine à faire, vous aimez autant qu'on vous paye avec une autre monnaie ; mais, comme je ne sais celle qui peut vous être agréable, je vous prierai de faire vos conditions vous-même.

Satan réfléchit un instant.

— Je désire que l'âme du premier individu qui passera sur ce pont m'appartienne, dit-il.

— Soit, dit le bailli.

— Rédigeons l'acte, dit Satan.

— Dictez vous-même.

Le bailli prit une plume, de l'encre et du papier, et se prépara à écrire.

Cinq minutes après, un sous-seing en bonne forme fait double et de bonne foi, était signé par Satan et par le bailli, au nom et comme fondé de pouvoir de ses paroissiens.

Le diable s'engageait formellement par cet acte à bâtrir dans la nuit un pont assez solide pour cinq cents ans, et le magistrat, de son côté, concédait en paiement de ce pont l'âme du premier individu que le hasard ou la nécessité forceraient de traverser la Reuss sur ce passage diabolique que Satan devait improviser.

Le lendemain, au point du jour, le pont était bâti.

Bientôt le bailli parut sur le chemin de Gœschenen ; il venait vérifier si le diable avait accompli sa promesse. Il vit le pont, qu'il trouva fort convenable, et, à l'extrémité opposée à celle par laquelle il s'avancait, il aperçut Satan assis sur une borne et attendant le prix de son travail nocturne.

— Voyez vous que je suis homme de parole, dit Satan.

— Et moi aussi, répondit le bailli.

— Comment, mon cher Curtius, reprit le diable stupéfait, vous dévoueriez-vous pour le salut de vos administrés ?

— Pas précisément, continua le bailli, en déposant à l'entrée du pont un sac qu'il avait apporté sur son épaulé, et dont il se mit inconscient à dénouer les cordons.

— Qu'est-ce ?, dit Satan, essayant de deviner ce qui allait se passer.

— Prrroooou ! dit le bailli.

Et un chien, traînant une poêle à sa queue, sortit tout épouvanté du sac, et, traversant le pont, alla passer en hurlant aux pieds de Satan.

— Eh ! lui dit le bailli, voilà votre âme qui se sauve ; courrez donc après, monseigneur !

Satan était furieux ; il avait compté sur l'âme d'un homme, et il était forcé de se contenter de celle d'un chien. Il y aurait eu de quoi se damner si la chose n'eût point été faite. Cependant, comme il était de bonne compagnie, il eut l'air de

trouver le tour très drôle et fit semblant de rire tant que le bailli fut là.

Mais à peine le magistrat eut-il le dos tourné, que Satan commença à s'escrimer des pieds et des mains pour démolir le pont qu'il avait construit ; il avait fait la chose tellement en conscience, qu'il se retourna les ongles et se déchaussa les dents avant d'avoir pu en arracher le plus petit caillou.

Cependant il n'avait pas renoncé à son projet de vengeance. Ce qu'il cherchait des yeux, c'était un rocher d'une forme et d'un poids convenables, afin de le transporter sur la montagne qui domine la vallée, et de le laisser tomber de cinq cents pieds sur le pont que lui avait escamotté le bailli de Gœschenen.

Il n'avait pas fait trois lieues, qu'il avait trouvé son affaire : c'était un joli rocher gros comme la tour de St-Nicolas. Satan l'arracha de terre avec autant de facilité qu'un enfant aurait fait d'une rave ou Bugon d'une molaire ; le chargea sur son épaulé, et, prenant le sentier qui conduisait au haut de la montagne, il se mit en route, tirant la langue en signe de joie, et jouissant d'avance de la désolation du bailli, quand il tresserait le lendemain son pont effondré.

Lorsqu'il eut fait une lieue, Satan crut distinguer un grand concours de population. Il déposa son rocher par terre, grimpa dessus et aperçut distinctement le clergé de Gœschenen, croix en tête et bannière déployée, qui venait de bénir le pont du diable. Satan vit bien qu'il n'y avait plus rien à faire pour lui. Il descendit tristement, et rencontrant une pauvre vache qui n'en pouvait plus, il la tira par la queue et la fit tomber dans un précipice.

Quant au bailli de Gœschenen, il n'entendit jamais reparler de l'architecte infernal. Seulement, la première fois qu'il fouilla à son escarcelle, il se brûla fortement les doigts : c'était le lingot qui était redevenu charbon.

Le pont subsista cinq cents ans, comme l'avait promis le diable. Un pont nouveau est venu lui voler son nom, mais l'ancien existe encore tout à côté.

L'art de calculer. — Il a de la peine à calculer, votre garçon ?

— Oh ! non, il compte très facilement... Seulement, voilà, il compte toujours faux...

Puériculture. — Le joyeux docteur X... traite la question de l'allaitement, maternel et déplore que de trop nombreuses jeunes femmes croient devoir s'y soustraire.

— Quand nous leur rappelons, nous autres médecins, cette obligation de la nature, elles ont souvent de petits rires ironiques.

Et il ajoute, rééditant un mot connu :

— Pourtant, elles feraien mieux de nourrir elles-mêmes que de nous rire au nez !

VOTRE BILLET, S. V. P.

TOUR être juge fédéral, on n'en est pas moins soucieux de son poids et si celui de la Justice est parfois lourd, il faut craindre surtout celui provenant d'une proéminence abdominale ou d'une nuque débordante.

Sur un de nos jolis funiculaires lémaniques, notre bon juge, admirateur de notre beau pays, se munît d'un ticket, puis, pour se distraire et tuer le temps, monte sur la bascule automatique qui, pour dix centimes, lui donnera un autre ticket, révélateur du poids de sa personne. Ce ticket alla rejoindre, dans le gousset, l'autre, celui du transport. Le wagon arrive.

Un moment de bousculade et notre homme donne le ticket de la bascule au contrôleur. Celui-ci le regarde interdit et ne peut comprendre qu'on plaise avec le service.

Mais constatant la mine et la mise sérieuse du juge, il formule une timide demande :

— Mais, Monsieur, votre billet, s. v. p.

Inutile de dire que M. X. n'entend pas non plus la plaisanterie et ne peut comprendre l'insistance de l'employé.

— Pardon, j'ai déjà donné mon billet !

— Ah ! excusez, Monsieur, dans ce cas, nous ne prenons pas les poids lourds. Passez au guichet des marchandises.

DEUX AMATEURS DE SAUCISSON

VOICI une manière de voler du saucisson qui est assez coquette ; le saucisson étant à l'ail, mais il serait sans ail que le procédé n'en serait pas moins applicable ; les deux inventeurs sont les nommés Lorin et Chapal.

Le marchand de comestibles victime du vol raconte ainsi le fait

— J'étais dans ma boutique ; ces messieurs entrent, regardent la marchandise, comme pour choisir quelque chose, puis celui-ci (Lorin) prend un grand saucisson entamé, à l'ail, le passe sous son bras, comme ça (*Le témoin fait le geste*), et me dit : « Combien ? » en faisant celui de fouiller dans son gousset. — Combien ? que je lui dis ; il faut que je le pèse, je ne sais pas combien il y en a. — Non, non, qu'il me dit, c'est pas la peine ; combien, à vue denez ? — Mais, que je réplique, je ne vends pas à vue denez. — Qu'est-ce que ça fait ? à l'hasard. » Alors, je rumine un peu ce que le saucisson pouvait peser ; je me dis : « Il doit en rester de trois à quatre livres », sur ce, je dis à monsieur : « Eh bien, ça fera 6 fr. 50. — Comment ! 6 fr. 50 ? qu'il me dit ; vous vous fichez de moi. » Là-dessus, nous nous chamaillons, moi prétendant que le saucisson pesait au moins quatre livres, lui soutenant qu'il n'en pesait pas la moitié ; si bien qu'il finit par retirer le saucisson de dessous son bras et le jette sur le comptoir en disant : « Au fait, vous m'embêtez avec votre saucisson ; tenez, je n'en veux plus du tout. » Et il s'en va avec son ami.

Je vais pour reprendre mon saucisson, et je reste ébahi en voyant qu'il était bien plus court que je ne l'avais vu ; me doutant d'une filouterie, je cours vivement dans la rue, je vois mes deux gaillards qui filaient ; j'appelle un agent de police, et je les fais arrêter ; on les fouille, et on trouve, dans la poche de celui-ci (Chapal), un morceau de saucisson d'une livre et demie.

M. le Président. — Chapal, c'est vous qui avez coupé la moitié du saucisson pendant que Lorin l'avait sous son bras et feignait de le marchander ?

Chapal. — Mon président, simple badinage.

M. le Président. — Vous appelez ça un badinage ? Eh bien, la prévention appelle cela un vol.

Chapal. — Nous étions un peu gris, vous savez... des hommes qui ont bu...

Lorin. — Si bien une farce, mon président, que le saucisson étant à l'ail, et que je ne l'aime pas, à preuve.

Le tribunal délibère.

Lorin. — Je demande la remise à huitaine.

M. le Président. — Pourquoi faire ?

Lorin. — Pour faire assigner des témoins qui diront que je ne peux pas souffrir le saucisson à l'ail.

La demande a été rejetée et le prévenu condamné à chacun quinze jours de prison.

Jules Moineaux.

UNE BONNE RECETTE

MONSIEUR le pasteur est en visite. Cela fait partie de son utile activité, et ce n'est pas une sinécure de passer comme cela d'une maison à l'autre en trouvant pour chacun et pour chaque situation, les paroles qui conviennent.

Il arrive que, pendant le même après-midi, on offre cinq fois de suite à M. le Pasteur du thé et des gâteaux qu'il lui faut plus ou moins accepter s'il ne veut pas prendre une fâcheuse réputation de fierté déplacée et de hauteur.

Aujourd'hui, M. le ministre n'en est qu'à la troisième fois. Fatigué, mais toujours affable et compréhensif, il songerait, s'il en avait le loisir, qu'on l'accuse souvent de ne travailler que le dimanche et de se promener le reste du temps. Car l'homme juge avec sa courte vue, son envie et sa hâte de conclure.

Malgré les protestations de son hôte, la brave paysanne s'affaire, veut à tout prix sortir sa plus belle nappe et sa théière d'étain. Alors, comme il faut bien dire quelque chose et qu'il est bon de savoir se montrer enjoué quelquefois,